

Présentation

Concours gratuit et ouvert à tous (à partir de 6 ans)

QU'EST-CE QU'UN CARNET ?

C'est un assemblage de mots, de dessins et d'images le tout retranscrit au fil des jours et de l'inspiration. Autant journal intime que recueil de pensées et de souvenirs, sa composition varie en fonction de l'intérêt de la personne : carnet de voyage, réel ou imaginaire, mais aussi carnet d'évasion, carnet de nature...

ALORS...

Faites une pause estivale...

Laissez de côté télé, téléphone, ordinateur...

Sortez papiers et crayons, regardez autour de vous...

Faites nous partager une partie de votre univers.

PAS DE PANIQUE !

Pas besoin de savoir écrire ou même dessiner... L'originalité et la mise en page sont plus importantes que le style ou la qualité du trait.

Inspirez-vous de l'exposition « carnets de voyages : mode d'emploi » visible à la Médiathèque du 6 juillet au 26 septembre

Les carnets pourront être déposés jusqu'au 19 septembre 2015

à la Médiathèque de Rosheim.

Un jury sélectionnera les trois premiers de chaque catégorie, et la remise des prix sera l'occasion

d'une grande matinée festive le samedi 26 septembre 2015.

Règlement

Article 1 : Organisation du concours

La Médiathèque Josselmann de Rosheim, située 9 rue du Général de Brauer à Rosheim, organise au printemps-été 2015 un concours de réalisation de carnets de voyage.

Article 2 : Conditions de participation

Le concours est gratuit et ouvert à tous à partir de 6 ans.

Il consiste en la réalisation d'un carnet unique et personnel d'un minimum de 4 pages et de format au choix. Chaque participant est libre de s'exprimer par des dessins, des textes, des collages, etc.

Les carnets pourront être déposés jusqu'au 19 septembre 2015 à la Médiathèque.

Article 3 : Désignation des gagnants

Un jury se chargera de désigner les trois gagnants de chaque catégorie. Le jury prendra en compte l'originalité, la créativité et la présentation des travaux.

Les gagnants seront informés et invités à une remise de prix lors d'une matinée festive le samedi 26 septembre 2015.

Article 4 : Les catégories et récompenses

Les récompenses seront attribuées en fonction des différentes catégories.

- **Catégorie 6-10 ans :**

1^{er} prix : un lot de 5 BD

2^{ème} prix : un lot de 2 BD

3^{ème} prix : un an d'abonnement multimédia offert à la médiathèque

- **Catégorie 11-15 ans :**

1^{er} prix : un bon d'achat de 50€ dans l'une de nos librairies partenaires

2^{ème} prix : un bon d'achat de 25€ dans l'une de nos librairies partenaires

3^{ème} prix : un an d'abonnement multimédia offert à la médiathèque

- **Catégorie 15 et +**

1^{er} prix : un bon d'achat de 50€ dans l'une de nos librairies partenaires

2^{ème} prix : un bon d'achat de 25€ dans l'une de nos librairies partenaires

3^{ème} prix : un an d'abonnement multimédia offert à la médiathèque

Il ne sera accordé qu'un seul lot par individu. Il ne pourra donner lieu à un échange contre espèces ou contre un autre lot.

Article 5 : Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Article 6 : Exposition, Droit d'auteur

Le nom des participants et des extraits de carnets pourront être utilisés à des fins de communication. Une exposition des carnets réalisés est envisagée à la Médiathèque, avec l'accord des intéressés.